



Commune de Essigny-le-Petit

Secrétariat ouvert
le lundi et le jeudi
de 18 h 30 à 19 h 30

Téléphone
03 23 07 96 79
Télécopie
03 23 07 96 79

Courriel
mairiessignylepetit@wanadoo.fr
Site
<http://essignylepetit.ifrance.com>

Adresse
273, rue de Saint-Quentin
02100 ESSIGNY-LE-PETIT

COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2006

oBUDGET

Compte administratif 2005 :

Il est adopté à l'unanimité. Il peut se résumer ainsi

Dépenses de fonctionnement	104 066.90 €
Recettes de fonctionnement	315 471.69 €
Dépenses d'investissement	98.00 €
Recettes d'investissement	15 889.30 €

Compte de gestion 2005 du receveur :

Il est adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats

L'excédent de fonctionnement cumulé des exercices antérieurs
soit 211 404,79€ est reporté à nouveau.

Service de l'eau : Compte administratif 2005

Il est adopté à l'unanimité. Il peut se résumer ainsi

Dépenses de fonctionnement	1 983.00 €
Recettes de fonctionnement	19 331.79 €
Dépenses d'investissement	0.00 €
Recettes d'investissement	8 423.84 €

Service de l'eau : Compte de gestion 2005

Il est adopté à l'unanimité.

Service de l'eau : Affectation des résultats

L'excédent cumulé de fonctionnement des exercices antérieurs
soit 17 348,79 € est reporté à nouveau

Impôts locaux : vote des taux.

Les bases de calcul (valeur locative) ont augmenté de 1,8%.
Le conseil estime que cette hausse est suffisante et décide de ne
pas modifier les taux qui sont inchangés pour la 3^{ème} année
consécutive.

Taxe d'habitation	15.13%
Taxe foncière bâtie	14.88%
Taxe foncière non bâtie	32.51%

Budget primitif 2006

Il peut se résumer ainsi

Dépenses de fonctionnement	368 571 €
Recettes de fonctionnement	368 571 €
Dépenses d'investissement	181 354 €
Recettes d'investissement	181 354 €

Service de l'eau : budget primitif 2006

Il peut se résumer ainsi

Dépenses de fonctionnement	17 349 €
Recettes de fonctionnement	17 349 €
Dépenses d'investissement	10 407 €
Recettes d'investissement	10 407 €

o ASSAINISSEMENT ET ADDUCTION D'EAU

Clôtures : Le conseil municipal autorise l'empiètement de la clôture des bassins d'orage sur le stade englobant ainsi 2 arbres. Il serait souhaitable qu'une convention soit passée avec la communauté d'agglomération pour s'assurer du maintien des arbres.

Il est proposé que soit implantée une haie qui dissimulerait la clôture.

Dégâts : l'entreprise répare toutes les dégradations causées par son activité.

Acquisitions foncières : Des canalisations d'assainissement et d'eau potable seront implantées sur des voies d'accès privées. Le conseil municipal se propose de les racheter et de les incorporer ensuite dans le domaine public communal. Il s'agit du chemin derrière le bâtiment du stade où il serait possible d'implanter une série de conteneurs de tri) et du triangle devant les maisons Brunet et Melotte. Le conseil municipal autorise son président à effectuer les démarches auprès des propriétaires et à signer tout document afférent à ces acquisitions et les conventions à intervenir avec la communauté d'agglomération.

Travaux aux bâtiments : Gérard Guilbert est chargé de contacter des entreprises de bâtiments pour obtenir des devis pour les travaux de raccordement à l'assainissement collectif de l'école, du logement de l'école, de la mairie et des vestiaires du stade.

Il est envisagé de transformer un des WC à la turque de la mairie et un de ceux de l'école en WC avec cuvette. Des demandes de subvention seront déposées auprès du PACT-ARIM.

o LOTISSEMENT

Un certificat d'urbanisme pour la création d'un lotissement de 12 à 15 maisons a été accordé pour un terrain situé face à l'ancienne laiterie (à l'entrée de la commune sur la droite en venant de Saint-Quentin).

o QUESTIONS DIVERSES

Encaissement de chèques : Le conseil autorise l'encaissement de deux chèques.

Adhésion à l'USEDA : Le conseil émet un avis favorable à l'adhésion de trois nouvelles communes.

o AGENDA

C.C.A.S. : jeudi 4 mai à 19 h 30

Impôts - Finances : vendredi 5 mai : 17 h 30

Cérémonie anniversaire de la Victoire de 1945 : samedi 6 mai à 11 h 45 mn

Travaux : samedi 13 mai : 9 h à 11 h 30

Environnement – qualité de la vie : samedi 20 mai : 9 h à 11 h 30

Loisirs – Fêtes et cérémonies : jeudi 8 juin à 19 h 45 à l'école

Conseil municipal : mardi 20 juin à 19 h 45

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 9 mai 2006

Essigny-le-Petit, le 9 mai 2006

Le maire,

Claude Vasset